



# École inclusive : un service départemental au service des familles

L'un des objectifs majeurs de la loi pour une École de la confiance est de promouvoir une École plus inclusive. Cette ambition se concrétise dans le département, à la rentrée scolaire prochaine, par la création d'un Service de l'École Inclusive (SIE) au sein de la Direction des services Départementaux de la Loire Atlantique.

Sous l'autorité de l'inspecteur d'académie, il est chargé de l'organisation, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de la politique de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, dont les élèves en situation de handicap.

Il a pour mission, au sein de l'organisation académique arrêtée par le recteur, de mettre en oeuvre les **Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés (PIAL)**.

Le PIAL constitue une nouvelle forme d'organisation dont l'objectif est de coordonner les moyens d'accompagnement humain (AESH) en fonction des besoins de chaque élève.

Le département sera doté de ces entités au sein de circonscriptions du 1er degré et d'établissements du second degré permettant de regrouper des collèges et des lycées d'un même territoire.

Tous les acteurs seront donc mobilisés pour prendre en charge et accompagner les élèves et leurs familles selon les modalités d'accueil et de scolarisation les mieux adaptées à chaque situation d'élève.

Une cellule d'accueil, d'écoute et de réponse est à disposition des parents et des responsables légaux d'élèves. Elle a pour vocation d'informer les familles sur les dispositifs existants et le fonctionnement du service public de l'École inclusive, mais également de leur répondre sur le dossier de leur enfant.

**Les familles ont la possibilité de saisir cette cellule selon les modalités indiquées ci-dessous**

- Téléphone : **02 51 81 69 52**  
(9h00/12h30 - 13h30/16h00)
- Courriel : [ecoleinclusive44@ac-nantes.fr](mailto:ecoleinclusive44@ac-nantes.fr)

# École inclusive un service départemental au service des familles

Courriel : [ecoleinclusive44@ac-nantes.fr](mailto:ecoleinclusive44@ac-nantes.fr)

Téléphone : 02 51 81 69 52

9h00 / 12h30 - 13h30 / 16h00



## Thématique :

Orientation - intégration des jeunes

M.A.J. le 09/09/2019

## Dans cette rubrique

---

- [Archives](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3

Tél : 02 51 81 74 74